

ASSOCIATION DES OPPOSANTS A LA CARRIERE DE SEMONDANS



**Association Des Opposants
à la Carrière de Semondans**

siège social :

23, place Denfert Rochereau
25750 - MONTBELIARD

Tél. : 03819310956 / 0381931757

Mail : collectif.carriere@free.fr

à **Mesdames et Messieurs les candidats
à l'élection départementales 2015
dans le canton de Bavans**

Aibre, le 09 mars 2015

Objet : projet de carrière SAS Maillard à Semondans (25)

Mesdames et Messieurs les candidats,

Au nom des 771 riverains⁽¹⁾ opposés au projet de carrière de la société SAS MAILLARD à Semondans (8,4 hectares, 200 000 tonnes/an, 15 ans mini), et conformément aux décisions prises par les opposants lors de l'assemblée générale de l'ADOCS le 21 février dernier, nous vous sollicitons afin de vous interroger sur ce projet, qui impacte directement le nord du canton de Bavans, dans lequel vous êtes candidats aux élections départementales 2015.

Ce projet est une véritable « épée de Damoclès » qui menace depuis plus de 4 ans la sécurité⁽²⁾, le cadre de vie et le patrimoine des habitants du secteur. Malgré l'avis défavorable des 8 communes les plus exposées, l'opposition des élus locaux, les multiples irrégularités du dossier et l'absence de justification avérée⁽³⁾ du besoin local en granulats calcaires, ce projet reste toujours d'actualité.

En effet, M. le Préfet de Région, après 3 prorogations de délais d'instruction et un sursis à statuer en septembre 2012, n'a toujours pas refusé cette demande privée.

Pire, sous la demande persistante du pétitionnaire, M. le Préfet lui a accordé en novembre 2014 une dérogation à l'interdiction de détruire, altérer, dégrader des sites de reproduction ou des aires de repos de spécimens d'espèces animales protégées, sans aucune référence aux « raisons impérieuses d'intérêt public majeur » justifiant cette dérogation à la loi, ni engagement ou même perspectives d'emploi local : l'ADOCS a immédiatement demandé le retrait de cet arrêté illégal.

Mesdames et Messieurs les candidats, comme vous le savez :

- ce secteur est déjà fortement « mité » : 9 carrières en activité à moins de 10 kms de Semondans (3 dans le Doubs & 6 en Haute Saône)
- le canton de Bavans, c'est aussi le « canton des 9 carrières⁽⁴⁾ » : record absolu dans les 19 cantons du Doubs, mais aussi dans les 62 cantons de Franche Comté
- le Conseil Général est systématiquement consulté lors de l'instruction de tout ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), incluant les carrières
- le Conseil Général est membre permanent de la commission des carrières, qui statue sur les demandes de carrières au niveau départemental
- plus globalement, les actions du Conseil Général visent à agir en faveur de la sécurité et de la préservation du cadre de vie de ses administrés.

Pour ces raisons, notre association, l'ADOCS, vous pose ces deux questions :

- 1- Etes-vous favorables ou opposés à la création d'une carrière à Semondans et quelles actions concrètes allez-vous mener en ce sens si vous êtes élus ?**
- 2- Etes-vous favorables à la création d'un « observatoire régional des besoins en matériaux » permettant d'éviter de telles situations et souhaitez-vous y participer ?**



Nous avons choisi cette région pour son calme, son cadre champêtre et sa qualité de vie. De plus, nos villages ont déjà montré leur capacité à accueillir les grands projets d'intérêt public, tels que la ligne LGV et les grands ouvrages de transport d'énergie (gazoducs, oléoduc). En revanche, nous n'acceptons pas de la voir dégradée par une nouvelle carrière, injustifiée dans ce secteur, au nom de l'unique intérêt privé de l'entreprise SAS MAILLARD.

Dans l'attente de vos réponses à ces deux questions importantes pour les habitants du nord du canton de Bavans, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les candidats, nos salutations respectueuses.

Jean Pierre VUILLEMIN

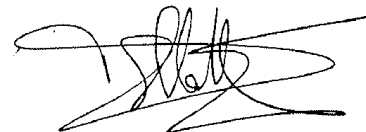
Co-fondateur du collectif

« contre le projet de carrière de Semondans »
Vice-président de l'ADOCs

Daniel SCHLATTER

Co-fondateur du collectif

« contre le projet de carrière de Semondans »
Président de l'ADOCs



(1) : 771 signataires de la pétition du « collectif contre la carrière de Semondans » (521 signatures en novembre 2010) et /ou adhérents à l'ADOCs (469 membres au 21 février 2015), soit les $\frac{3}{4}$ des foyers des communes les plus proches (Aibre, Semondans, Desandans, Le Vernoy)

(2) : nuisances multiples (trafic poids lourds, poussières & boues, bruits & vibrations, dégradation des routes, faune & flore) et risques majeurs non maîtrisés (gazoduc haute pression passant sous la parcelle convoitée, tunnel LGV à moins de 600 mètres)

(3) : l'analyse des données actualisées, locales et régionales, issues des services de la DREAL Franche Comté et des données statistiques de l'UNICEM, principal syndicat professionnel des exploitants de carrières confirment l'absence d'un quelconque besoin local dans cette qualité de granulat (à fortiori pour justifier une création de carrière, contraire aux orientations du SDC du Doubs) :

- sous-utilisation des capacités : seuls 59% des tonnages moyens annuels autorisés sont réellement extraits (source DREAL/UNICEM)
- pérennité assurée : 21 ans de réserves déjà autorisées (source DREAL)
- baisse confirmée et durable des productions et consommations de granulats depuis 2010 :
 - o - 9.4% sur les 3 premiers trimestres 2014 par rapport à la même période en 2013, pour la Franche Comté (source UNICEM)
 - o - 8% en prévisions 2015 au niveau national (source FNTP)

(4) : les 9 carrières du canton de Bavans : Anteuil, Arcey (2), Berche, Bournois, Chaux les Clerval, Clerval, Présentevillers, Sancey le Long

Destinataires :

- Mmes & M. les candidats aux élections départementales 2015 dans le canton de Bavans

Copie :

- Mrs les Maires des communes opposées (Aibre, Arcey, Desandans, Le Vernoy, Echenans sur l'Etang, Chavanne, Trémoins, Tavey,)
- M. le Président de France Nature Environnement – Doubs
- M. le Directeur de la DREAL Franche Comté, M. le Responsable de l'UT Nord
- M. le Préfet de Franche Comté, M. le Sous-Préfet de Montbéliard
- M. les Dir. de rédaction de l'« Est Républicain », Radio Bleu Belfort Montbéliard et France3